

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 18

Artikel: Le matériel moderne des travaux publics (terrassements)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-45675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le matériel moderne des travaux publics (Terrassements).

« L'exécution, durant quarante-quatre années, d'un nombre important de chantiers surtout des déblais du premier tronçon du Grand Canal d'Alsace, de récentes études sur les grands projets en cours, des voyages, correspondances, etc., nous ont permis de recueillir de nombreux documents sur le matériel moderne de travaux publics. »

C'est l'exorde d'un exposé descriptif et critique, admirablement précis et complet que M. Ch. Moreau a publié dans le numéro de mars 1933 des « Mémoires de la Société des ingénieurs civils de France ».

En 190 pages de texte, avec de nombreux croquis, vues, tableaux numériques, diagrammes, il étudie : 1. Excavateurs sur rails ; 2. Excavateurs sur chenilles, pelles rotatives, élévateurs ; 3. Rails, wagons, locomotives, matériel de transport ; 4. Les décharges de déblais : étalesuses, ripeuses ; 5. Appareils à mettre les déblais en dépôts ou en digues et ponts transbordeurs ; 6. Pelles mécaniques ; 7. Draglines ; 8. Monighans et dragues ; 9. Tours excavatrices ; 10. Scrapers, niveleuses et décapeuses, boucliers chasse-terre ; 11. Organisation des chantiers, résumé et conclusions.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport de gestion

concernant l'année 1932, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1. Etat des membres.

Le nombre des membres de la Société est, pendant le courant de l'année, monté de 2105 à 2182. L'accroissement a ainsi été de 77 membres, quoique nous ayons eu à déplorer le décès de 31 de nos collègues, et la démission de 27 autres.

Les membres décédés sont les suivants :

MM. Ernest Anselmier, ing., Berne ; Charles Bidal, ing.-entrep., Nyon ; Herm. v. Bonstetten, ing., à Berne, membre émérite ; Rob. Breitingger, ing., à Zurich, idem ; Henri Chaudet, arch., à Clarens, idem ; A. Cuénod, industriel, Lausanne ; Alb. Favarger, ing., à Neuchâtel, membre émérite ; F.-B. Frisch, arch., Zurich ; Val. Hongler, ing.-méc., Zurich, membre émérite ; Emil Kelterborn, ing.-méc., à Bâle, idem ; Ed. Lommel, ing.-méc., à Olten, idem ; Louis Mathys, arch., à Berne, ancien membre du C. C. ; J. Merzluft, arch., Zurich ; A. de Montmollin, ing., Lausanne ; Alfred Muller, ing., Saint-Gall ; Hans Muller, arch., Lucerne ; Max Muller, arch. de la Ville, Saint-Gall ; Fr. Pulver, ing., Berne ; Wilh. Reitz, ing. en chef, Zurich ; Friedrich Saager, directeur, Bienne ; Albert Scherrer, ing.-méc., Neunkirch ; Edgar Schlatter, arch. à Soleure, membre émérite ; Jacques Schmid, ing., Aarau ; P. Schmutz-Démeyriez, ing., Genève ; Rud. Suter, arch., Bâle ; M. Turrettini, arch., Genève ; Jules Weber, D^r h. c., ing.-méc., à Winterthur, membre émérite ; Ernest Wiesmann, D^r-ing., Zurich ; Richard Wildberger, ing., Coire ; Harold Zangger, directeur adjoint, Berne ; Jean Zweifel, arch., La Chaux-de-Fonds.

La S. I. A. gardera un bon souvenir de tous ces disparus, parmi lesquels nous citerons en particulier M. Mathys, arch., ancien membre du Comité central, M. Suter, arch., durant de longues années membre de la Commission de la « Maison bourgeoise », et neuf membres émérites.

2. Comité central.

Le Comité central a tenu cinq séances d'un jour, à Zurich, Lausanne, Bâle et Winterthur. Les demandes d'admission ont été l'objet d'une grande attention, et l'on a dû, à plus d'une occasion, demander des renseignements complémentaires aux Sections.

Une autre préoccupation des plus importantes concerne la question de la *protection des titres*, qui fut reprise après la discussion de l'assemblée des délégués.

Le problème des *concours* occasionna différents incidents désagréables, si bien que, sur demande de la Commission des concours, le Comité central dut intervenir dans plusieurs cas.

La révision du Tarif d'honoraires des architectes et de celui des ingénieurs, ainsi que diverses normes, alimentèrent de nombreuses discussions ; ce travail de refonte s'est du reste fait en partie à l'assemblée des délégués.

La S. I. A. a adhéré au Comité national de la Conférence mondiale de l'Énergie et a apporté une contribution annuelle de 150 fr. Nous avons en outre participé par 100 fr. à l'érection, dans le bâtiment de l'École polytechnique fédérale, d'un buste en mémoire de M. le professeur Narutovicz, un de nos membres décédés.

Vu l'assemblée des délégués et l'assemblée générale de l'automne passé, nous avons renoncé à convoquer une conférence des présidents ; d'autre part, cette année encore, les comptes de l'exercice précédent et le budget de 1932 ont été votés par correspondance, sur le vu d'un rapport de notre trésorier central.

3. Assemblée des délégués.

La dernière assemblée des délégués avait un ordre du jour chargé. Elle devait, entre autres, réélire le Comité central, dont les membres en charge, M. Vischer, président et MM. Walter, ingénieur, Beuttner, ingénieur, Brémond, ingénieur et Rybi, architecte, ont été confirmés. D'autre part, M. le directeur général Paschoud et M. Schucan, architecte, ayant dû malheureusement décliner toute réélection, l'assemblée les a remplacés par M. le D^r Dumas, professeur à Lausanne, et M. Leuzinger, architecte à Zurich. Nous exprimons encore aux deux membres qui nous ont quittés, nos meilleurs remerciements pour tout leur travail au Comité central. Les vérificateurs des comptes, MM. H. v. Guggelberg et D^r H. Brown, ont été réélus, avec MM. H. Næf et L. Schwegler comme suppléants ; ils continueront leur activité durant les deux prochaines années.

Dans la Commission de la *Maison bourgeoise*, M. Dagobert Keyser a remplacé M. R. Suter, décédé ; ce dernier avait fait partie de cette Commission depuis sa fondation ; il lui avait rendu des services signalés.

Des projets de *Normes* soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués, seuls ont été adoptés le N^o 117 « Directives concernant la mise en soumission des travaux de bâtiment et des ouvrages en dessous du sol », le N^o 23 « Contrat d'ouvrage » et le N^o 102 « Tarif d'honoraires pour travaux d'architecture ». Ils ne le furent du reste que sous réserve de quelques retouches à leur apporter par la Commission avant leur impression.

Le N^o 21 « Contrat entre maître de l'ouvrage et architecte » fut renvoyé à la Commission pour meilleure adaptation au nouveau tarif d'honoraires. Les formulaires N^{os} 118 et 118a « Conditions générales pour les travaux du bâtiment et ceux en dessous du sol », attendent une nouvelle mise au point. Quelques amendements ont aussi été proposés pour le formulaire N^o 119 « Conditions spéciales pour les travaux de terrassement et de maçonnerie », de sorte que ces trois textes ont été renvoyés à la Commission des normes pour subir les retouches nécessaires.

L'assemblée a approuvé les modifications demandées aux Statuts des Sections de Berne et de Vaud, et, sous réserve de corrections rédactionnelles, celles des statuts de la Section du Tessin.

On a de même approuvé sans réserve le nouveau *règlement* du *Groupe S. I. A. des ingénieurs s'occupant de constructions en acier et en béton*. La modification consistait simplement en l'élargissement du cadre du groupe, étendu désormais aux ingénieurs des constructions métalliques.

La question de la *Protection des titres* a fait un pas en avant. Les délégués ont approuvé les démarches faites par le Comité central, et ont décidé que seuls les titres « ingénieur » et « architecte » sans aucune annexe, devaient être protégés par la loi ; on en cherchera le moyen dans la fondation d'une association de groupes intéressés.

Finalement, l'assemblée a approuvé le projet d'instituer une année de pratique pour les étudiants architectes de l'École polytechnique fédérale ; il faudra maintenant obtenir des autorités qu'elles imposent aux architectes et aux entrepreneurs, en cas d'adjudication de travaux importants, l'obligation d'engager ces étudiants comme stagiaires. On a préparé, dans ce but, un projet de contrat de volontariat.